



CERCLE ATHLETIQUE BOULAY

CHARTRE DU CLUB EDUCATEUR - JOUEUR - PARENTS

Le club s'engage à :

- *Accueillir et faire jouer tous ceux qui souhaitent pratiquer le football, sous réserve qu'ils acceptent le règlement interne du club et payent leur cotisation,*
- *Proposer le meilleur encadrement technique et éducatif possible pour,*
 - *favoriser leur évolution de footballeur,*
 - *leur inculquer un état d'esprit de camaraderie, de solidarité, d'honnêteté, ...*
- *Mettre à la disposition du licencié les installations, matériel et équipements qui lui permettront de s'épanouir dans le football,*
- *Mettre à la disposition des éducateurs les moyens en matériel (ballons, matériel pédagogique, équipements, ...) et les équipements sportifs nécessaires à la réalisation de leur mission pour le club,*
- *Permettre aux éducateurs d'effectuer les formations souhaitées.*

Le dirigeant du club s'engage à :

- *Respecter la retenue nécessaire à la fonction et au bien vivre au sein du club (critiques, fâcheries, ...),*
- *Régler sa cotisation annuelle (incluant pour les nouveaux, le survêtement).*

L'éducateur du club s'engage à :

- *Respecter et faire jouer chaque licencié du club quel que soit son niveau de jeu, ses moyens ou ses ambitions,*
- *Avoir l'esprit "club" avant l'esprit "catégorie" et "équipe",*
- *Avoir l'esprit "équipe" avant l'esprit "joueur vedette",*
- *Avoir un comportement exemplaire avec les arbitres et les équipes adverses, et à ne pas oublier qu'en toute situation, il représente le club et qu'il est donc l'image du club,*
- *Régler sa cotisation annuelle (incluant pour les nouveaux, le survêtement).*

L'éducateur du club s'engage à éviter absolument de :

- *Crier en permanence du début à la fin du match ou de l'entraînement,*
- *Critiquer un joueur devant le groupe,*
- *Permettre une dégradation progressive des principes initiaux (retards, tenue, matériel, consignes, ...).*

L'éducateur de jeunes du club s'engage à éviter de :

- *Vouloir entraîner et faire jouer les jeunes comme des seniors et de faire des séances inadaptées à leur âge ou à leur niveau,*
- *Faire toujours le même type d'exercices sur les mêmes surfaces (programmation hebdomadaire ou mensuelle),*
- *Oublier les fondamentaux techniques et les objectifs annuels de la catégorie.*



CERCLE ATHLETIQUE BOULAY

CHARTRE DU CLUB EDUCATEUR - JOUEUR - PARENTS

Le joueur signant au club s'engage à :

- *Respecter les dirigeants, éducateurs, membres du club et parents,*
- *Respecter les partenaires et adversaires,*
- *Respecter les arbitres et leurs décisions,*
- *Respecter les règles du football,*
- *Respecter les horaires de rendez-vous des matchs et des entraînements,*
- *Respecter le matériel et les installations,*
- *Régler sa cotisation annuelle (incluant pour les nouveaux, le survêtement).*

Le joueur s'engage également à :

- *Adhérer à la politique générale du club,*
- *Etre solidaire et ambitieux pour le club,*
- *Faire preuve de fair-play et de retenue dans son comportement,*
- *Participer aux manifestations organisées par le club,*
- *Contribuer à donner une image positive du club,*
- *Avoir une tenue correcte à l'entraînement et porter le survêtement du club, "l'identité du club" lors des convocations aux matchs.*

Tout parent d'un joueur signant au club s'engage à :

- *Respecter les dirigeants, les éducateurs et les membres du club,*
- *Respecter les partenaires et adversaires de son enfant,*
- *Respecter les arbitres et leurs décisions,*
- *Encourager mais pas à "piloter" son enfant et l'équipe,*
- *Aider les éducateurs au niveau des règles qu'ils ont fixées,*
- *Ne pas critiquer les choix effectués et préférer une discussion saine et apaisée,*
- *Participer aux rencontres à domicile de son enfant et apporter son aide pour le déplacement de l'équipe à l'extérieur,*
- *Participer aux manifestations organisées par le club.*

Fait à Boulay, le

J'adhère à cette chartre et en accepte tous les engagements.

Signature